



Valais

Modifié à 14:33

Le père de Luca raconte sa version de l'affaire dans un livre

L'invité du 12h30 - Nicola Mongelli publie "L'affaire du petit Luca" L'invité du 12h30 / 11 min. / à 12:47

En 2002, l'agression du jeune Luca en Valais avait suscité beaucoup d'interrogations et de fausses certitudes. Seize ans plus tard, alors que la prescription approche, son père, Nicola Mongelli, publie son récit du drame.

"Avec le temps, en discutant avec les gens, je me suis rendu compte qu'ils avaient souvent une idée complètement fautive de ce qui est arrivé, il y a beaucoup d'ouï-dires (...). Il fallait prendre le temps de les informer", explique Nicola Mongelli, invité mardi du 12h30 de la RTS, alors qu'il publie "L'affaire du petit Luca" aux éditions Slatkine.

Le 7 février 2002, son fils de sept ans était retrouvé sans connaissance, dénudé et en état d'hypothermie sévère dans la neige, dans le village valaisan de Veysonnaz. Il survivra, mais se retrouvera lourdement handicapé.

L'enquête de police a conclu que l'enfant a été agressé par son propre chien. Or, la famille de Luca et de nombreux observateurs n'y ont jamais cru.

"Imaginer qu'un chiot de six mois ait pu déshabiller l'enfant ou plier ses habits comme on les a retrouvés, c'était abracadabrant", estime le père de famille.

Prescription en 2019

En 2019, l'affaire sera prescrite. Ce livre est-il un moyen de la rappeler à la justice? "Le but n'est pas de stresser les autorités, qui sont toujours en train de travailler sur ce dossier. C'est de faire comprendre ce qu'on a vécu, nos ressentis, et de demander que cette affaire soit enfin conclue", répond Nicola Mongelli.

Aucune instruction pénale n'a été ouverte dès le départ par le juge. "Je suis contre les théories du complot qui circulent, mais je pense qu'il y a eu plusieurs maladroites", ajoute-t-il. Il cite par exemple le policier en charge de l'enquête, qui "est parti avec l'idée préconçue que c'était le chien".

Quelques années après le drame, lorsque Luca a pu à nouveau se faire comprendre, il a évoqué un "monsieur qui l'a poussé". "L'avocat nous a répondu que pousser, ce n'est pas du pénal", regrette Nicola Mongelli.

Espoir

Le père du jeune homme garde-t-il l'espoir de connaître enfin la vérité? "Pour la première fois depuis des années, j'ai pu avoir deux séances avec le procureur en charge du dossier. Il m'a permis de m'exprimer, de relever les doutes, de montrer aussi ce qui n'allait pas. J'ai eu pour la première fois l'impression (...) d'être traité comme une victime, alors que jusque là, j'avais l'impression d'être contre la justice et contre la police".

Quant à Luca, qui a aujourd'hui 23 ans, "sa situation physique est fragile": il est tétraplégique, atteint de cécité et a des difficultés à bouger. "Mais il va de l'avant. Il est en première année de philosophie et il a déjà passé trois examens. (...) Je lui avais promis de tout faire, et je veux y arriver", insiste son père.

Propos recueillis par Nadine Haltiner



Online-Ausgabe

RTS Radio Télévision Suisse
1211 Genève 8
058/ 236 36 36
www.rts.ch/

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 805'000
Page Visits: 12'220'210



Ordre: 844003
N° de thème: 844.003

Référence: 68928987
Coupure Page: 2/2

Adaptation web: Jessica Vial

Publié à 13:06 - Modifié à 14:33